



---

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 28 JANVIER 2026

---

#### OBJET : CONSEIL DES AÎNÉS

Modification du règlement intérieur et de la charte de fonctionnement

N°2026\_010

---

Date d'affichage de la liste des délibérations : **4 février 2026**

Date de transmission en Préfecture : **4 février 2026**

Date de mise en ligne : **4 février 2026**

Date de la convocation du Conseil municipal : **21 janvier 2026**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Bruno THUET**

#### Membres présents à la séance :

Serge BÉRARD - Michèle EYMARD - Sébastien FRANÇOIS - Jean-Philippe GILLET - Claude MARCOLET - Valérie GRILLON - Roger REMILLY - Pierre FRESSYNET - Bruno THUET - Jean PETIT - Guy BOISSERIN - Béatrice VERDIER - Christine MARCILLIERE - Catherine PEREZ - Christelle RIVAT - Éric JACQUET - Jessica DIONISIO - Marie DECHESNE - Alain GARDETTE - Laurence BEUGRAS - Christiane CONSTANT

#### Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Anne-Claire ROUANET (à Christine MARCILLIERE) - Agnès BÉRAL (à Valérie GRILLON) - Nicolas KELEN (à Sébastien FRANÇOIS) - Béatrice DHENNIN (à Éric JACQUET) - Christophe GALLAY (à Bruno THUET) - Lionel CATRAIN (à Michèle EYMARD) - Florence RICHARD (à Marie DECHESNE) - Erwan LE SAUX (à Jean-Philippe GILLET) - Solange VENDITELLI (à Laurence BEUGRAS) - Sylvie GUINET (à Alain GARDETTE)

#### Membre absent, excusé sans donner pouvoir :

Isabelle WEULERSSE

#### Membre absent, sans donner pouvoir :

Jean-Philippe SANTONI



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 28 JANVIER 2026

La Ville de Brignais a mis en place, en 2021, un Conseil des Aînés (CDA), dont le rôle est de porter une réflexion transversale et prospective sur les projets municipaux, ainsi que de relayer les informations et préoccupations des habitants, dans l'intérêt général.

Cette instance étant expérimentale, il a été demandé à ses membres de dresser un bilan de son installation et de son fonctionnement durant les quatre années qui viennent de s'écouler. Ce dernier a été présenté lors de la séance plénière en date du 14 novembre 2025. Ainsi, ils ont proposé de procéder à la mise à jour des textes fondateurs du CDA – charte de fonctionnement et règlement intérieur – afin de les rendre plus efficaces et de perfectionner le fonctionnement de cette instance.

- Les principales modifications portent sur la nature du mandat :
- Le mandat des membres du Conseil des aînés reste fixé à 6 ans, avec un renouvellement intermédiaire à 3 ans qui permettra aux membres de confirmer ou non leur engagement
- Le mandat des membres du CDA prendra fin au 30 juin de l'année du renouvellement du Conseil municipal
- Les membres en poste pourront proposer des candidatures au Conseil municipal pour la liste de désignation
- L'organisation du Conseil des aînés se fera par groupes de projets, coordonnés par un bureau collégial de trois personnes

La commission n°2 « Solidarité et vie scolaire » a vu le dossier le 21 janvier 2026.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

A l'unanimité des membres présents ou représentés, délibère pour

- APPROUVER la nouvelle charte de fonctionnement du Conseil des aînés ainsi que le règlement intérieur modifiés à l'issue de la séance plénière du 14 novembre 2025, tels que présentés en séance et joints en annexe
- VALIDER que ces modifications s'appliquent au mandat en cours qui prendra fin le 30 juin 2026
- CHARGER Monsieur le Maire, ou l'élu référent, de l'application des dispositions de cette charte et de ce règlement

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire

Bruno THUET

Pour copie conforme

Le Maire

Serge BÉRARD



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE • DÉPARTEMENT DU RHÔNE

VILLE DE BRIGNAIS • 28 rue Général de Gaulle • 69530 Brignais • Tél. 04 78 05 15 11

contact@mairie-brignais.fr • www.brignais.com

Page 2 sur 2